



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PLA et PALULOS

Question écrite n° 14490

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur la programmation triennale (1998-2000) des opérations PLA-Palulos. En effet, il s'inquiète particulièrement de la diminution des dotations pour l'exercice 1998. Il tient notamment à rappeler l'importance des besoins restant à satisfaire pour réhabiliter le patrimoine des offices publics d'HLM, en particulier sur les logements les plus anciens. Par ailleurs, il souligne que le montant des commandes passées aux entreprises du bâtiment pour effectuer ces travaux a un impact majeur sur l'activité économique locale. En conséquence, il sollicite son intervention pour que les dotations PLA-Palulos soient revalorisées pour l'exercice 1998.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a annoncé en juin 1997 la réhabilitation de 50 000 logements sociaux supplémentaires et a précisé qu'un million de logements, dans l'ensemble des parcs public et privé, seraient réhabilités d'ici à la fin de la législature. Les moyens du budget 1998 permettent la réhabilitation effective de 120 000 logements. La diminution de la dotation budgétaire pour les PLA/PALULOS, au titre de cette année ne correspond en rien à un désengagement de l'Etat, mais est la conséquence de la baisse du taux de TVA (de 20,6 % à 5,5 %) sur les travaux de réhabilitation et de rénovation du parc social. La réhabilitation continue à bénéficier d'une subvention budgétaire de 10 % qui se cumule à une aide fiscale d'environ 12 %. L'aide totale équivaut donc à une subvention de 22 %, supérieure à la subvention en vigueur jusqu'en 1997 qui était de 20 %. En outre, les travaux de rénovation réalisés sur fonds propres par les bailleurs sociaux bénéficient désormais d'une TVA à 5,5 %. Au total ce sont plus de 200 000 logements qui devraient recevoir une aide fiscale et, pour 120 000 d'entre eux, budgétaire. Le projet de budget pour 1999 prévoit la reconduction de ces moyens qui doivent contribuer à satisfaire les besoins et à soutenir l'activité économique du bâtiment et des travaux publics.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14490

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1998, page 2753

Réponse publiée le : 30 novembre 1998, page 6587